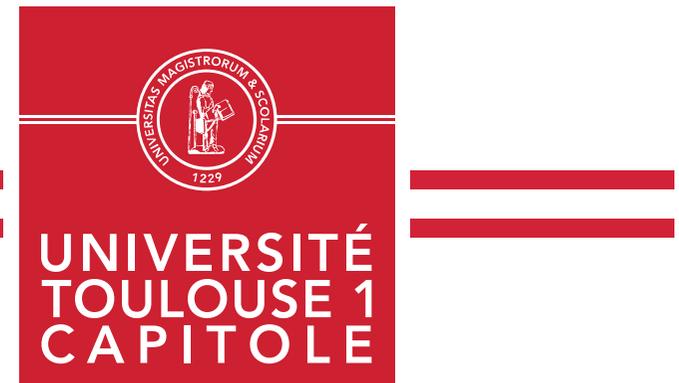


Réunion de Services  
restreinte  
DGS



Jeudi 14 Mai 2020 – visio

# ORDRE DU JOUR

- Présentation groupe de travail – rentrée 2020, par Mme Chicoye et M Hébraud
- Lettre de mission
- Nouveaux moyens informatiques de travail à distance, présentés par N. Guiral





# Université Toulouse Capitole

## Groupe de Travail

### Rentrée 2020

11 mai 2020

# Incertitudes

Plusieurs incertitudes pèsent sur la rentrée et sont susceptibles d'affecter nos organisation et calendrier

- Le maintien des mesures de distanciation induit une perte de 2/3 de notre capacité d'accueil physique
- Un épisode de confinement est possible au cours du semestre et/ou sous une forme différente
- Les mobilités étudiantes sont susceptibles d'être limitées et cela pèse sur les décisions d'inscription dès à présent, donc sur la capacité d'accueil et les modèles économiques de certaines composantes

Vu les délais, il n'est pas possible de procéder à de nombreux investissements matériels, il faut étudier les stratégies pragmatiques qui nous permettrons de remplir notre mission de service public dans ce nouveau cadre en cas de réalisation de ces aléas.

# Questions à traiter

- Cinq thèmes principaux ont été retenus :
  - Les **principes de mise en œuvre** qui gouverneront nos décisions en cas de restriction d'accès (égalité de traitement des étudiants, d'égalités d'opportunité...)
  - L'**organisation matérielle des activités pédagogiques et des services aux étudiants** dont il faut anticiper les ajustements
  - La **pédagogie** des enseignements en configuration mixte ou à distance pour se substituer aux enseignements qui ne pourront pas être donnés en présentiel
  - Les **outils** pour diffuser ou héberger des activités en ligne, mettre en œuvre la pédagogie mixte ou à distance
  - L'**aspect légal et administratif** en cas d'enseignement à distance implique une modification des MCC, des outils de comptabilisation des heures enseignées

# Organisation

- Un comité de pilotage composé 15 membres : les VP CA, CFVU et Numérique, les directeurs de composantes (Droit et Sciences politiques, Informatique, IUT, TSE, TSM, UFRAC), la responsable de la FOAD, la DGS et le DGS adjoint, la Directrice de la DES, la Secrétaire générale de TSE, le responsable de la DTICE
- Cinq groupes de travail thématiques seront constitués de certaines de ces personnes et de représentants des composantes et services nommées par leurs responsables
- Chaque composante pourra organiser en interne des groupes de réflexion et consulter ses délégués étudiants

# Calendrier

- **semaine du 11 mai :**
  - Réunion de lancement, création des groupes
- **semaines des 18 et 25 mai :**
  - Réunions des groupes de travail (si possible 3 réunions par groupe) et rédaction à l'issue d'une première synthèse très schématique
  - Communication de ces synthèses aux autres groupes
- **semaine du 1er juin :**
  - Premier document de recommandations rédigés par chaque groupe (poursuite des réunions pour les groupes nécessitant des approfondissements)
- **semaine du 8 juin :**
  - Rédaction d'une synthèse (réunion de conclusion et choix des orientations demandant des travaux additionnels)
- **semaine du 15 juin :**
  - Décisions et préparation des documents pour les conseils (CFVU et CA, et éventuellement CHS-CT et CT).

## Lettre de mission

Le Ministère de l'Enseignement supérieur sans aucune certitude aujourd'hui évidemment, évoque la possibilité que la rentrée universitaire se fasse dans des conditions sanitaires particulières. Les conférences des Doyens relaient ces possibilités.

Si la crise sanitaire persistait, et que le respect des distances physiques entre étudiants en amphithéâtres et salles de cours nous était imposé, nous perdriions près de deux tiers de notre capacité d'accueil. Par ailleurs, un nouvel épisode de confinement n'est pas exclu par l'Etat.

Par conséquent, nous devons anticiper sur les conditions d'une rentrée dégradée, au cas où cette hypothèse se confirmerait. Notre mission de service public implique une analyse des adaptations possibles de notre organisation et de nos modes d'enseignement et d'évaluation à tous les niveaux. Les défis sont différents selon la taille des effectifs, pour les différents parcours et selon les matières enseignées.

J'ai demandé à Monsieur Stéphane Grégoir, Doyen de l'École d'Économie, de constituer un Groupe de travail : « Rentrée 2020 » pour étudier différents scénarios et faire des propositions qui seront présentés dans les instances de l'Université.

Le calendrier des travaux de ce groupe de travail est serré. Dans la mesure où les adaptations à mettre en œuvre auraient un impact sur notre offre, nos investissements matériels, nos arrêts d'examen, notre communication vers les étudiants et les enseignants..., je lui demande de rendre un ensemble de propositions pour le 15 juin prochain.

Les dimensions à explorer sont nombreuses. Un groupe de travail unique ne peut les traiter de manière efficace. Il semble judicieux dans le temps qui nous est imparti de définir à côté de ce groupe chargé de la synthèse, plusieurs sous-groupes thématiques et de mobiliser les bonnes volontés sur ces différentes dimensions selon les responsabilités, compétences ...

Le Doyen Gregoir demandera aux doyens et responsables de composantes de nommer le cas échéant une personne de leur composante pour les représenter dans les différents groupes de travail. Cinq thèmes principaux, et donc cinq sous-groupes, ont été retenus :

- Les principes de mise en œuvre
- L'organisation
- La pédagogie
- Les outils
- L'aspect légal et administratif

Ils sont illustrés dans l'annexe de ce document. Dans chaque composante, il pourra être utile de réunir des délégués étudiants afin de recueillir leurs attentes et leurs idées. Cela pourra être utile pour la communication et pour la mise en œuvre pratique de ces possibles adaptations des modes d'enseignement et de vie commune au sein de l'université.

Corinne Mascala

Présidente de l'Université Toulouse Capitole

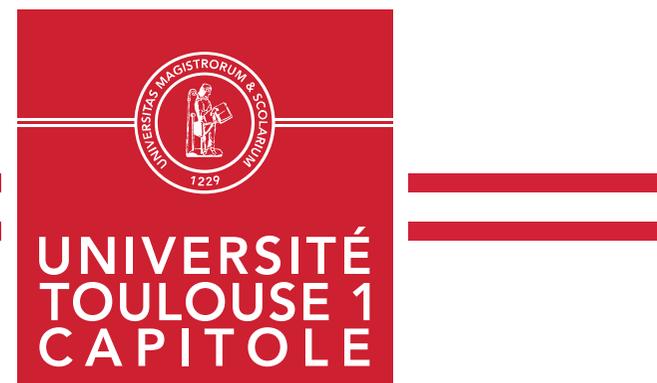
## Annexe

1. Un premier thème porte sur **les principes collectifs** qui gouverneront nos décisions de façon à avoir une gestion, un discours et une communication homogènes entre toutes les composantes. Le sous-groupe en charge de ces questions devra définir ce que nous mettons en pratique derrière la notion d'égalité de traitement des étudiants, d'égalités d'opportunité mais aussi d'équité dans l'accès à un enseignement pour des étudiants inscrits dans un même parcours et entre différents parcours au sein d'une même composante et entre les composantes. Nous ne pourrons pas accueillir un groupe nombreux d'étudiants dans un amphithéâtre, ni un groupe de TD de taille usuelle dans une salle de cours. Si des règles de priorité d'accès pour certaines populations doivent être retenues, une homogénéité prenant en compte la nature des enseignements et des différentes possibilités devra être recherchée. Pour mettre en œuvre ces politiques, il faudra en amont lors des opérations d'inscription à la rentrée collecter des informations sur la situation matérielle des étudiants en termes d'usage et d'accès aux ressources informatiques de manière à avoir une idée plus objective de l'ampleur des difficultés rencontrées par les étudiants et calibrer la politique retenue, mais aussi recueillir leur choix (distanciel, présentiel selon les possibilités des parcours) en cas de contraintes capacités. Si la population contrainte matériellement pour accéder à un enseignement en distanciel est très importante dans un parcours particulier par rapport aux autres parcours, cela pourra selon les principes retenus affecter l'organisation prévisionnelle des activités pédagogiques qu'il faut essayer d'anticiper. Enfin, une communication institutionnelle à destination des enseignants et des étudiants devra être pensée pour les informer bien avant la rentrée, expliciter les choix et susciter leur adhésion.
2. Un deuxième thème porte sur **l'organisation matérielle des activités pédagogiques et des services aux étudiants** dont il faut anticiper les ajustements. La planification des utilisations des salles devra être en partie revue selon l'organisation retenue. La perte de la capacité d'accueil nécessite de repenser la façon d'organiser les enseignements magistraux et en TD/TP. Des gains en capacité peuvent être dégagés en augmentant la plage horaire des cours du lundi au samedi. De même, les périodes de congés pourraient être mobiles selon les parcours. Le cadencement des cours et des TD pourrait être différent par matière et reparti différemment au cours du semestre. L'année pourrait être organisée en trois trimestres pour certains parcours. Mais cela ne peut suffire et des adaptations pédagogiques seront nécessaires. Elles sont abordées dans le point 3 ci-dessous. Les réunions de rentrée, les activités de pré-rentrée (école d'été, math camp,...), les cérémonies de remise de diplôme devront être repensées. La circulation des étudiants dans les bâtiments et le fonctionnement de nombreux services (bibliothèque, SUIO-IP, sport, les accès libre aux salles informatiques,...) devront être adaptés.
- 3.
4. **La dimension pédagogique** en faisant usage des enseignements à distance pour se substituer aux enseignements qui ne pourront pas être donnés en présentiel doit être étudiée. Elle porte aussi sur les modes d'examen et de validation des connaissances. Cette stratégie se décline différemment pour les cours avec de gros effectifs et pour les cours à petits effectifs, le gain étant naturellement plus sensible pour les gros effectifs. Elle peut supposer des équipements (matériels et logiciels) en particulier pour des retransmissions ou des enregistrements de cours délivrés en présence d'une partie de la population étudiante, l'autre partie en ayant accès par voie internet. Il n'y a que trois amphithéâtres équipés pour

des retransmissions en ligne à UT1. Il est possible de s'inspirer des pratiques d'autres universités confrontées à des contraintes de capacité d'accueil depuis plusieurs années (faculté de médecine à Grenoble par exemple), mais la différence de matière peut rendre l'adaptation difficile. En matière d'enseignement, la dimension pédagogique en distanciel ne pourra pas être mise en œuvre par tous les enseignants-chercheurs rapidement. Leur implication dans ces activités sera fonction de leur expérience dans l'usage des outils web et multimedia et de leurs appétits. Des ateliers de bonnes pratiques pourraient se mettre en place dès juin de manière à échanger et diffuser les savoirs pratiques et les trucs et astuces. Différentes voies peuvent être explorées : basculement de certains cours en distanciel, maintien d'un mode mixte,... Par exemple, il est possible d'envisager une substitution à la séquence « cours en présentiel, TD en présentiel » d'une séquence « travail personnel de lecture, séance de cours réduite (en présentiel ou en distanciel), séance de questions-réponses (en présentiel ou en distanciel) et autoévaluation de la compréhension, TD (en présentiel ou en distanciel) avec au moins une séance en présentiel pour maintenir le lien humain et la qualité de la relation étudiant-enseignant ». En matière de TD, selon la matière enseignée, des équipements de type « tablette » pour se substituer au tableau peuvent être un plus. Pour certains programmes internationaux (ESL, TSE, Informatique), un effort de développement d'une pédagogie de qualité en distanciel complet avec un tutorat individualisé peut aussi être exploré. Un tel développement demandera un investissement en équipement, logiciels et formations d'enseignants. A courte échéance, il faut s'appuyer sur les bonnes pratiques et les trucs et astuces en général propres à un logiciel donné.

5. La **dimension technique** en termes d'outils disponibles et de capacité à diffuser ou héberger des activités en ligne sur les serveurs de l'université doit naturellement être prise en compte. En l'état actuel et au vu du calendrier, il est prudent de rechercher des solutions simples qui répartissent la charge de flux internet sur plusieurs installations, celle d'un grand nombre d'enseignants de cours et de TD. En effet, la capacité en cette matière de l'université et des universités sur la place de Toulouse est contrainte à court et moyen terme. À court terme, cela invite à sélectionner un logiciel de base simple pour les séances de cours ou TD à distance qui serait utilisé par les enseignants en télétravail. Zoom ou Teams sont des candidats naturels. Des logiciels d'autoévaluation comme Kahoot ! ou Woodlap peuvent aussi être utilisés pour faire un point sur l'état de compréhension des étudiants en classe virtuelle et revenir sur les points non compris dans un mode plus interactif. À moyen terme, c'est une réflexion plus ambitieuse qu'il faut mener en s'appuyant sur des objectifs stratégiques à construire.
6. La **dimension légale** doit enfin être intégrée dans la réflexion. Il faut par prudence, dès à présent, anticiper les formes d'interactions pédagogiques à distance dans les MC et les modes d'évaluation qui pourront selon les circonstances être mis en œuvre. Il faut aussi définir comment seront pris en compte les activités pédagogiques en ligne dans la charge d'enseignement et comment elles seront enregistrées dans les outils de gestion de l'université pour permettre la validation dans Sage (paramétrage d'ADE). Il faut aussi en amont prévoir l'information qui sera donnée aux étudiants sur les modalités d'enseignement offertes et sur les règles qui seront appliquées en cas de saturation de contrainte de capacité pour un programme. Il pourrait leur être donné le choix au moment de l'inscription du mode d'enseignement (présentiel, distanciel, mixte) qu'ils souhaitent dans les différentes configurations.

# Nouveaux moyens informatiques de travail à distance



Nicolas GUIRAL

14 Mai 2020

Version 0.1

# Politique de renouvellement

Plan renouvellement  
Individuel



PACK PORTABLE



- Service numérique
  - Environnement numérique personnalisé
  - Client de messagerie (Thunderbird)
  - accès à l'ensemble des applications métiers MCO\* du poste de travail
- Station accueil + écran 22' (minimum)
- Impression bureau

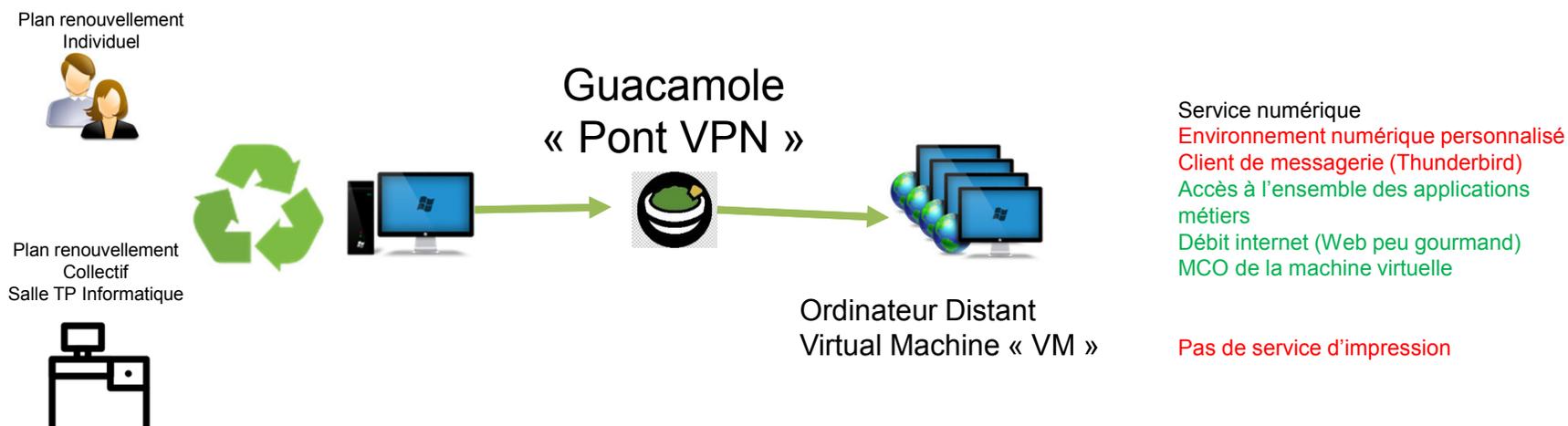


- Service numérique
  - Environnement numérique personnalisé
  - Client de messagerie (Thunderbird)
  - accès à l'ensemble des applications métiers (VPN)
- Quotidien sur un écrans de portable
- Débit internet (VPN gourmand)
- MCO\* du poste de travail
- Pas de service d'impression



# Développement usage des ordinateurs distants

équipement avec un ordinateur fixe fourni par l'établissement pour favoriser le travail à domicile.



# Résumé

- 1- équipement avec un ordinateur portable

- Cette solution est privilégiée pour les agents dont l'ordinateur portable deviendra l'équipement permanent de l'agent après le retour à la normale des activités dans le cadre de la politique de renouvellement des moyens informatiques.

- 2- équipement avec un ordinateur fixe fourni par l'établissement à installer au domicile de l'agent

- Cette solution implique :

- que l'agent dispose chez lui d'une connexion internet avec wifi,
    - qu'il devra venir récupérer sur site à UT1 le matériel
    - qu'il dispose de l'espace nécessaire pour installer le matériel (branchements électriques notamment)
    - que l'agent disposera de moyens audio de connexion à des réunions, mais pas de webcam.

- 3- ' Pont VPN ' : accès avec ordinateur personnel à une VM (machine virtuelle)

(Pour information, une variante de cette solution permettant l'accès à distance à la machine physique de l'agent est à l'étude)



# Questions

**MERCI!**

